CAP TSM
Filières TSI – TSE
Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'INTERET DE LA CAP DES TSM METEO-FRANCE

Pourquoi voter CFDT-Météo à la CAP TSM ?

Les CCP examinent toutes les décisions individuelles défavorables aux agents et leurs recours.

Les TSM vont élire leurs représentants à la CAP.

Lieu emblématique du dialogue social, la CAP reste un lieu d'échange entre les représentants du personnel et l'administration, pour des points généraux, pour faire part de messages.

La **CFDT-Météo** insiste ainsi sur la nécessaire persistance d'un corps de techniciens, nous ne voulons pas la disparition du corps.

Certains pensent que les CAP ne servent plus à rien : ce n'est pas l'avis de la **CFDT-Météo**.

Elles sont l'occasion de défendre vos dossiers,

- les comptes rendus d'entretien professionnel,
- les refus de demande de télétravail ou de certains congés spécifiques (ex. eux liés aux formations), etc.

Vos élus, forts de leur expérience, vous accompagnent en amont des CAP.
Avec l'appui du réseau et de notre pôle juridique, ils vous épaulent dans vos recours.
La **CFDT-Météo** défend vos intérêts particuliers.

En parallèle du suivi de dossiers individuels, il s'agit pour la **CFDT-Météo** de faire progresser des sujets collectifs en étant force de proposition AUPRES DE LA DIRECTION DE METEO-FRANCE, notamment sur l'avenir du corps des TSM, tandis que les CAP de quasi tous les corps de catégorie B ont été fusionnées au ministère. La **CFDT-Météo** négocie des droits nouveaux au bénéfice de tous.

NOTRE LISTE

1. **BERNEDE** Ludovic, DSO
2. **GOUAL** Manelle, D2C
3. **CAUSEUR** Philippe, DIRAG
4. **DAVAL** Gabin



Avant la CAP :
Aide à la constitution des dossiers individuels (recours)

Pendant la CAP :
Soutien des dossiers (recours, discipline)



En parallèle de la CAP :
Médiation, conseil et intervention auprès de la DRH (promotion, mobilité). Accompagnement personnalisé

CAP TSM

Filières TSI - TSE

Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOS COMBATS AU SEIN DE LA CAP DES TSM DE METEO-FRANCE



DANGER SUR LES COMPETENCES

La politique de recrutement des TSM peine à être efficace, ex. en MIR, il y a quelques années on a fermé Abbeville par manque de ressource. Au concours TSI, il y a peu de candidats.
Mis bout à bout, le non-renouvellement des TSM risque de mener vers une spirale négative et une grave perte de compétences.

La CFDT-Météo gardera la pression sur la direction

Concernant les recrutements extérieurs, que ce soit dans les métiers informatiques, ou « supports », ou en statistiques la direction recrute de plus en plus sur contrat (plus de recrutements extérieurs au corps TSM). La **CFDT-Météo** interpelle sur ces chiffres depuis plusieurs années. Les temps de formation de nouveaux collègues qui arrivent à Météo-France sont une charge qui pèsent sur les agents en place et cela n'est pas compté par la direction. Il faut garder les compétences, les acquérir en priorité à l'école.



T. S.I. : reconnaissance nécessaire

Chez les T.S.I., les départs vers l'aviation civile ou ceux de personnels sous contrat mécontents voyant mieux ailleurs, montrent que les métiers ne sont pas assez valorisés. La **CFDT-Météo** avait obtenu une reconnaissance de 1 000 € par an lorsque les missions des MIR ont changé : c'était en 2021 !!!
Le métier demande un grand niveau d'expertise, la direction en garde une image « manuelle ». Il faut que ça change. En 2022, la **CFDT-Météo** avait demandé **un GT sur la création d'un corps d'ingénieurs électroniciens**. En 2026, dans le cadre du conflit ATSEP, nous avons demandé la requalification des postes.



CAP TSM

Filières TSI - TSE

Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOS COMBATS AU SEIN DE LA CAP DES TSM DE METEO-FRANCE



Le BOOSTER obtenu

En 2023, la **CFDT-Météo** a fait pression auprès du ministère **pour obtenir de nouveau un « booster », c'est-à-dire avoir chaque année plus de TSM qui accèdent au corps des ITM** soit par la liste d'aptitude, soit par l'examen Pro.
La **CFDT-Météo** n'accepte pas que des TSM restent sur poste ITM pendant plusieurs années. Nous avons réussi, après avoir saisi la DGAFP (Direction générale de la Fonction Publique). Ce n'est sans doute pas uniquement notre action, mais nous avons écrit pour soutenir les promotions auprès de la DGAFP, et 2 x 81 ont été possibles en 2025 et 2026.

De T.S.E. à I.T.M.

La direction a décidé de changer les métiers des TSE, elle doit aller au bout et faire en sorte qu'ils puissent devenir ITM s'ils le souhaitent. La **CFDT-Météo** ne veut pas faire croire que tous les TSM deviendront ITM d'un coup de baguette magique, cependant, il faut creuser les perspectives. Au moment où nous écrivons ce 4 pages, la direction doit encore nous faire des propositions dans le cadre du conflit « ATSEP ».



LES LISTES D'APTITUDE

Elles permettent des promotions au choix de la direction (vers le grade Chef Technicien ou vers le corps des ITM).

La CFDT-Météo n'est pas défavorable aux listes d'aptitude. Il n'y a pas que l'examen dans la vie ! Sur la liste d'aptitude, nous avons obtenu la suppression de la « limite d'âge ».

En savoir plus, écrivez à : cfdt@meteo.fr



CAP TSM

Filières TSI - TSE

Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOS COMBATS AU SEIN DE LA CAP DES TSM DE METEO-FRANCE

PLUS DE VISIBILITE SUR LES PERSPECTIVES DE CARRIERES

La **CFDT-Météo** a obtenu qu'un projet social soit adossé au Contrat d'Objectifs, et qu'on y étudie les salaires. La direction est d'accord pour discuter d'un **plan pluriannuel de revalorisation**, il commence à être mis en œuvre cette fin d'année 2026.

Météo-France dit conserver des missions qui relèvent de techniciens supérieurs, pour 450 agents. Cela nécessite des perspectives de carrière diversifiées, pour assurer l'implication des agents et l'attrait des concours de recrutement.

Avec la transformation de Météo-France, la requalification de postes en ITM, le dialogue est nécessaire pour revaloriser les métiers et faire reconnaître les compétences des TSM en espèces sonnantes et trébuchantes !

Les « primes de recouvrement » (lorsqu'un TSM occupe un poste ITM) doivent être renforcées : nous l'avons dit, nous l'avons répété durant toutes ces années. On est passé en 2023 à 1 600 € mais depuis ça n'a pas évolué.

DE LA RECONNAISSANCE

Les T.S.M. sont souvent touchés par la dégradation des conditions de travail, du fait que les effectifs cible ne sont pas atteints, mais aussi en raison de l'augmentation de la charge de travail par agent.
Il faut donc plus de reconnaissance.

VOUS AVEZ DIT TROED ?!

Le TROED reste un effectif cible qui n'est souvent pas atteint et depuis trop longtemps.
La **CFDT-Météo** exige qu'avec la fin des suppressions d'emploi en 2023, la direction corrige le tir. **Il faut recruter !**



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT